

RESPONSABILITÉ CIVILE MÉDICALE DES PRATICIENS



Présent sur le marché de la RC médicale depuis de nombreuses années, Marsh, leader mondial du courtage d'assurance et du conseil en gestion des risques, propose aux professionnels de santé du plateau technique lourd une solution d'assurance adaptée et conforme aux législations en vigueur.



Notre approche : vous accompagner dans la maîtrise de vos risques professionnels et vous proposer des contrats d'assurance au meilleur prix

Conseiller	▶ Identifier et analyser vos risques
Sécuriser	▶ Placer vos risques auprès de compagnies d'assurances fiables à des tarifs adaptés et compétitifs
Accompagner	▶ Gérer vos contrats, en assurer le suivi et défendre vos intérêts dans le cadre d'un sinistre

Les atouts de l'offre Marsh

1	Montant minimum de garantie de 8 M€ par sinistre et 15 M€ par an
2	Un poids sur le marché qui permet de négocier et de défendre au mieux les intérêts du praticien
3	50 % de réduction tarifaire dans le cas d'une première installation
4	Prise en charge des frais liés à la défense civile et pénale ainsi qu'à la protection juridique
5	Tarif spécialement étudié pour les praticiens hospitaliers traitant une clientèle privée
6	Travail en étroite collaboration avec les organismes agréés de votre spécialité
7	Un réseau de médecin conseils et d'avocats spécialisés
8	Un paiement mensuel, trimestriel ou annuel

CONCRÈTEMENT



Cotation et adhésion en ligne

Marsh met à votre disposition une plateforme de souscription et de gestion dédiée à votre profession.

- 1** Connectez-vous sur www.marsh.plussimple.fr
Remplissez le questionnaire en ligne et obtenez votre cotation en direct (tarification sous réserve de l'étude de votre dossier par Marsh).
- 2** Marsh et l'assureur procèdent à l'analyse de vos risques.
- 3** Retrouvez votre projet de contrat dans votre espace dédié.
- 4** Signez votre contrat en ligne.
- 5** Retrouvez tous vos documents contractuels et vos paiements dans votre espace dédié.

Pour plus d'information,
un numéro unique :

09 72 61 68 00

LES ATOUTS MARSH

Une plateforme exclusive de souscription et de gestion en ligne pour une plus grande réactivité.

Un service personnalisé d'appui technique par des gestionnaires spécialisés pour un accompagnement dans les situations d'incidents que vous pouvez rencontrer.

Un réseau d'avocats spécialisés et de médecins conseils.

Des partenaires assureurs fiables et pérennes.

Les informations figurant dans la présente publication ont uniquement vocation à aborder les thèmes concernés de manière générale et n'ont nullement valeur de conseil personnalisé. Par conséquent, il convient de ne pas utiliser ces informations en tant que telles. Marsh est à votre disposition pour étudier vos besoins spécifiques.

Ni le présent document, ni aucune partie des informations qu'il contient ne peuvent être copiés ou reproduits sous aucune forme que ce soit sans le consentement de Marsh S.A.S., à l'exception des clients de Marsh S.A.S. qui ne sont pas tenus d'obtenir ladite autorisation pour tout usage du présent document à des fins internes.

MARSH S.A.S. – Société de courtage d'assurances. Société par Actions Simplifiée.

Capital 5.807.566,00 Euros. RCS Nanterre : 572 174 415. N° ORIAS 07 001 037 – www.orias.fr.

N° TVA intra-communautaire : FR 05 572 174 415.

Siège social : Tour Ariane – 5, place des Pyramides – 92800 Puteaux. Assurance de responsabilité civile professionnelle et Garantie financière conformes aux articles L512.6 et L512.7 du code des assurances.

Direction Communication & Marketing 1710. © Tous droits réservés Marsh S.A.S. 2017.

Marsh est présent à :

Paris La Défense
Aix-en-Provence
Bordeaux
Lille
Lyon
Orange
Toulouse

www.marsh.fr